

4^e VARIÉTÉ. *Monocéphalie simple ou unifaciale*. Ce quatrième degré ne présente qu'une face entière, et point ou à peine des vestiges d'une autre face. Cette variété, assez fréquente chez les animaux, est rare dans l'espèce humaine. On cite l'observation de Pestalozzi; j'y ajoute celle de Villette. Dans cette dernière ont été notées, il est vrai, au côté opposé à la face, deux mamelons de peau, inégaux, portant à leur centre un point noirâtre; c'étaient, sans contredit, des rudiments d'oreilles, mais tellement imparfaits à l'extérieur, qu'on n'aurait pu ranger ce monstre parmi les synotes.

On a vu, d'ailleurs, que des nuances établissent entre les variétés des rapports qui les lient et mènent de l'une à l'autre.

La monocéphalie considérée en général, si intéressante à étudier au point de vue de l'embryogénie, offre un certain nombre de circonstances communes qu'il convient de signaler.

Les monstres de ce genre naissent ordinairement du 6^{me} au 8^{me} mois de gestation. Ils sont morts-nés ou meurent peu d'heures après leur naissance. Ils sont bi-femelles; les exceptions à cette règle sont rares; je n'en connais qu'une (Launay-Hanet).

Les deux sujets réunis sont à peu près semblables; cependant, dans un cas, l'un des fœtus, plus petit, avait un vice de conformation que l'autre ne présentait pas (Bordenave).

Leur union s'étend du sommet de la tête à l'ombilic, c'est à dire jusqu'à la limite du cercle supérieur. Il n'y a qu'un cordon ombilical, mais souvent avec deux veines ombilicales (Launay-Hanet, Klinkosch, Villette).

Au-dessous de l'ombilic commence la séparation; il y a toujours deux rachis, deux bassins, quatre membres.

La tête est unique, régulière, symétrique, sans ligne de jonction ou de démarcation; elle forme une grande cavité crânienne, qui, cependant, ne représente pas le total exact des deux crânes réunis: il y a toujours un déchet, même quand tous les organes des deux têtes se retrouvent. La di-

minution est plus sensible quand un côté, par la pression mutuelle des points correspondants, s'est atrophié. Alors, tandis qu'une face reste entière, l'autre présente la successive disparition des traits et des organes des sens.

La moelle épinière, la moelle allongée, le cervelet, sont doubles. Le cerveau l'est aussi; mais le développement d'un côté peut être plus ou moins enrayé par la fusion qui s'est opérée chez les sujets dont une face est imparfaite ou absente.

On trouve deux langues, rarement une seule, qui est alors grosse (Meckel); deux larynx, deux trachées, quatre poumons.

En général il y a deux cœurs; mais il peut n'en exister qu'un (Honuphriis, Villette) fournissant, il est vrai, deux aortes. Du reste, il y a toujours entre les vaisseaux des deux sujets de nombreuses communications.

Ordinairement, il y a deux foies, deux rates, deux pancréas; mais il peut ne se trouver qu'un foie très volumineux avec deux vésicules biliaires (Meckel).

Constamment il n'existe pour les deux sujets qu'un œsophage, un estomac et un intestin grêle; mais toujours celui-ci se bifurque et il se continue avec deux gros intestins.

Les organes urinaires et génitaux, doubles et semblables chez les deux fœtus, n'offrent rien de remarquable.

III. — ACÉPHALIE.

L'*acéphalie* est une monstruosité rare chez les animaux, plus fréquente dans l'espèce humaine, qui consiste en l'absence *complète* de la tête; en outre, plusieurs viscères thoraciques et abdominaux font défaut, ainsi qu'un, deux ou trois membres. Ce qui reste de ces nombreux retranchements est toujours irrégulier et difforme.

Malgré ces irrégularités, il est possible de saisir quelques ressemblances entre les êtres qui les présentent, et d'arriver à la connaissance de certaines dispositions générales assez curieuses.

L'acéphalie, qui, longtemps, avait été confondue avec l'anencéphalie, fut attentivement observée dès la fin du XVII^e siècle, par Everhard ⁽¹⁾, Gœller ⁽²⁾ et Schelhammer ⁽³⁾; un traité de Mappus ⁽⁴⁾ précéda aussi de quelques années les communications faites à l'Académie des Sciences de Paris par Littre ⁽⁵⁾, par Méry ⁽⁶⁾, par Salzmann ⁽⁷⁾, par Gourraigne ⁽⁸⁾, et celles présentées à l'Académie de Montpellier par Poujol ⁽⁹⁾, à la Société Royale de Londres par de Superville ⁽¹⁰⁾, aux médecins de Berlin par Katzky ⁽¹¹⁾. Vogli fit des recherches anatomiques intéressantes et nota surtout l'absence du cœur ⁽¹²⁾. Un cas d'acéphalie devint le sujet d'une fameuse discussion élevée entre Winslow et Lemery ⁽¹³⁾. D'autres faits furent recueillis par Dumonceau de Tournay ⁽¹⁴⁾, par Doneaud ⁽¹⁵⁾, par Henckel ⁽¹⁶⁾, par Guignard ⁽¹⁷⁾.

Haller avait cité et rapproché divers faits ⁽¹⁸⁾; Sandifort, les comparant avec attention, essaya de déterminer les caractères principaux de l'acéphalie, en prenant pour motif

⁽¹⁾ *Lux è tenebris effulsa ex viscerum monstr. partus enucleatione.* Middelb., 1663. (Blazius, *De Monstris.* Amstelodami, 1665, p. 100.) — Wepfer, *Acta naturæ cur.*, dec. I, ann. 3, 1672, obs. 129. (*Coll. acad.*, t. VII, p. 144.) Cet acéphale fut précédé d'un jumeau, l'un et l'autre mâles; il n'avait que la partie inférieure du tronc, et n'offrit d'autres viscéres que des anses intestinales, un foie sans vésicule, et une sorte de pancréas.

⁽²⁾ *Ephem. nat. cur.*, dec. II, an. 2, obs. 143.

⁽³⁾ *Monstrum acephalum.* (*Ephem. nat. cur.*, 1690, dec. II, an. 9, obs. 149.)

⁽⁴⁾ *Historia med. de acephalis.* Argentor., 1687, in-4^o.

⁽⁵⁾ *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1701, p. 91.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, 1720, p. 13.

⁽⁷⁾ *Ibid.*, 1740, p. 594.

⁽⁸⁾ *Ibid.*, 1741, p. 497.

⁽⁹⁾ *Mém. de l'Acad. des Sciences de Montpellier*, 1706, t. I, p. 103.

⁽¹⁰⁾ *Philosoph. Transact.*, 1740, t. XLI, part. I, n^o 456, p. 308.

⁽¹¹⁾ *Acta Med. Berol.*, dec. I, vol. IX, 1721, p. 63.

⁽¹²⁾ *Fluidi nervei Historia.* Bononiæ, 1720, p. 38.

⁽¹³⁾ *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1740, p. 584, 607; 1742, p. 109.

⁽¹⁴⁾ *Ancien Journal*, 1768, t. XXVIII, p. 525.

⁽¹⁵⁾ *Ancien Journal*, 1772, t. XXXVII, p. 127.

⁽¹⁶⁾ *Nova acta nat. curios.* Norimb., 1773, t. V, p. 169.

⁽¹⁷⁾ Cette observation, présentée en 1777 à l'Académie de Chirurgie, a été publiée par Bécclard. (*Bull. Soc. de la Faculté de Méd. de Paris*, 1815, p. 500, planche VIII.)

⁽¹⁸⁾ *De Monstris. (Opera minora,* t. III, p. 35.)

d'étude un exemple qu'il avait sous les yeux ⁽¹⁾. Il partagea les acéphales en ceux qui sont privés seulement de la tête, ceux qui, en outre, ont de moins quelques membres, et ceux dont le corps ne présente qu'une masse informe et irrégulière. Mais la première classe doit être rayée, car l'absence de la tête n'est jamais seule; il y a toujours d'autres défauts de développement.

Gilibert publia bientôt après les résultats d'une dissection attentive, faite à Grodno, en 1779 ⁽²⁾; J. Clarke ⁽³⁾, Alex. Monro ⁽⁴⁾, James Atkinson ⁽⁵⁾, donnèrent aussi les fruits de leurs recherches. Elmer nota une circonstance digne d'attention ⁽⁶⁾; Meckel, Tièdemann, Prochaska ⁽⁷⁾, ajoutèrent de nouvelles Observations; Bécclard, réunissant les nombreux matériaux que la science possédait, essaya, avec son esprit judicieux et méthodique, d'en donner une histoire générale ⁽⁸⁾. Ernest Elben fit aussi paraître, quelque temps après, un travail fort important sur le même sujet. Il rapporte avec détail les descriptions de 62 acéphales; il présente 40 Observations inédites, et termine par des corollaires déduits des faits rappelés. Des figures nombreuses ajoutent à l'intérêt de ce Mémoire ⁽⁹⁾. Breschet proposa de classer les acéphales en ceux qui, conservant quelques vestiges de tête ou acéphalostomes, offrent une sorte de bouche; en acéphalothores ou avec privation de poitrine, acéphalogastres, acéphalobraches, acéphalochires, etc., selon l'étendue et la variété des imperfections concomitantes. Ces distinctions

⁽¹⁾ *De acephalis veris. Anatome infantis cerebro destituti.* Lugd.-Bat., 1784, p. 27.

⁽²⁾ *Lucubratio anatomica de fetu monstroso acephalo. Adversaria medico-practica,* p. cxxxii. Lugduni, 1791.

⁽³⁾ *Philos. Transact.*, 1793, t. LXXXIII, p. 154. — *Medical facts*, t. VII, p. 109.

⁽⁴⁾ *Descript. of a human male monster*, 1794. (*Medical facts*, t. VII, p. 170.)

⁽⁵⁾ *Medical and Phys. Journal*, 1804, t. XII, p. 13.

⁽⁶⁾ *Annales de littérat. méd. étrangère*, 1809, t. VIII, p. 343.

⁽⁷⁾ *Disquisitio anat. phys. organismi corp. hum.* Viennæ, 1812, p. 152.

⁽⁸⁾ *Mém. sur les fœtus acéphales.* (*Bullet. de la Faculté de Méd. de Paris*, 1815, p. 447; 1817, p. 488.)

⁽⁹⁾ *De acephalis sive de monstris corde carentibus. Diss. acad. anat. physiol. cum XIII tabulis lith.* Berolini, 1821.

n'ont point été adoptées, les deux premières ne reposant que sur des faits insuffisants, et les dernières sur de simples variétés sans valeur; mais Breschet était évidemment préoccupé du désir de faire cadrer ces divisions avec les lois de l'évolution embryogénique ⁽¹⁾.

Ces lois étaient invoquées aussi par Geoffroy-Saint-Hilaire, qui, à diverses reprises, donna des notions intéressantes sur l'acéphalie, mais ne précisa pas assez les limites de cette anomalie si distincte, cependant, de toutes les autres ⁽²⁾. Vernière voulut, en 1827, fixer les degrés de la monstruosité selon le nombre de vertèbres absentes ⁽³⁾; de là des divisions et des subdivisions purement ostéologiques, sans rapport avec les autres agénésies plus importantes encore à étudier.

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a également voulu donner une classification des acéphales; plaçant dans un premier genre ceux qui sont composés d'un tronc et de trois ou quatre membres ou acéphales proprement dits; dans un second ceux qui n'ont pas de membres supérieurs, ce sont les péracéphales (*πέρα*, *au-delà*, *oultre mesure*); et dans un troisième, ceux dont les membres sont rudimentaires ou nuls et le corps très irrégulier et tout à fait informe, ce sont les mylacéphales ⁽⁴⁾. L'expression de *péracéphale* se rapprochant beaucoup de celle de *paracéphale*, qui exprime tout autre chose et qui est souvent employée, peut donner lieu à une confusion fâcheuse; et le mot mylacéphale, qui veut dire acéphale en forme de môle, est inexact, en ce que les monstres compris sous ce titre ne sont pas dépourvus d'organisation; ils peuvent même avoir une structure fort complexe comme le prouvent les exemples rapportés par Klein ⁽⁵⁾, par Siebold ⁽⁶⁾, par Vrolik, etc.

⁽¹⁾ Dictionnaire de Médecine en 21 volumes, t. I, *Acéphale*, 1821.

⁽²⁾ Philosophie anatomique, t. II, p. 77. — *Revue méd.*, 1826, t. III, p. 36, etc.

⁽³⁾ *Mém. sur les fœtus acéphales*. (Rép. d'Anat., de Physiol., par Breschet, t. III, p. 1, 1827.)

⁽⁴⁾ *Hist. génér. des anomalies*, 1836, t. II, p. 468.

⁽⁵⁾ *Specim. inaug. sistens monstrorum quorundam descriptionem*. Stuttgart, 1793, p. 25. (Elben, p. 35.)

⁽⁶⁾ *Elben*, p. 75, fig. XXI.

Ces remarques prouvent combien il est difficile de former une division naturelle des acéphales. Cette difficulté tient à ce qu'on ne constate aucun rapport constant entre les formes extérieures et les anomalies intérieures. Il faut donc encore s'en tenir à l'examen et à l'appréciation isolée des faits.

Indépendamment de ceux déjà cités, la science en possède d'autres communiqués par Norman de Bath et Lawrence ⁽¹⁾, Serres ⁽²⁾, G. Vrolik ⁽³⁾, Kalck ⁽⁴⁾, Moreau ⁽⁵⁾, Gergens ⁽⁶⁾, Bedingfield ⁽⁷⁾, Pfortenhauer ⁽⁸⁾, Astley Cooper ⁽⁹⁾, Helie ⁽¹⁰⁾, Cazeaux ⁽¹¹⁾, Ad. Richard ⁽¹²⁾, Isaacks ⁽¹³⁾, Defilippi ⁽¹⁴⁾, Alexis Moreau ⁽¹⁵⁾, Will. Dickinson ⁽¹⁶⁾. Une mention particulière est due aux Observations de M. W. Vrolik à cause de leur nombre, de leur exactitude et de leur fidèle reproduction ⁽¹⁷⁾. J'ai aussi examiné, au point de vue anatomique, un acéphale conservé à l'École de Médecine; je ne donne pas les détails de cet examen, ils rentrent dans les données générales. Ces données, qui résultent de recherches multipliées, peuvent se résumer de la manière suivante :

1° Il est à peu près constant qu'un acéphale ne se forme

⁽¹⁾ *Medico-chir. Transact.*, t. V, p. 169, 1819, 2^e édit.

⁽²⁾ *Bullet. de la Soc. méd. d'Émulat.*, 1821, p. 339.

⁽³⁾ *Mém. sur quelques sujets intéressants d'anatomie et de physiologie*, trad. par Fallot Amsterdam, 1822, p. 25, avec figures.

⁽⁴⁾ *Monstri acephali hum. expos. anatomica*. Berol., 1825.

⁽⁵⁾ Séance de l'Acad. de Méd. du 6 juin 1826. (*Archives*, t. XI, p. 495.)

⁽⁶⁾ *Anat. beschr.*, etc. (Geoffroy-Saint-Hilaire, *Téatologie*, t. II, p. 472.)

⁽⁷⁾ *The Lancet*, 1833. (*Gaz. méd.*, t. I, p. 578.)

⁽⁸⁾ *De monstro acephalo humano*. Berolini, 1835.

⁽⁹⁾ Note communiquée par Hodgkin. (*Gaz. méd.*, 1837, t. V, p. 505.)

⁽¹⁰⁾ *Journ. de la Soc. acad. de la Loire-Inférieure*. (*Gaz. méd.*, 1844, p. 578.)

⁽¹¹⁾ *Soc. de Biologie*, t. III, p. 211, 1851.

⁽¹²⁾ *Archives*, 4^e série, t. XXIX, 1852, p. 152.

⁽¹³⁾ *Journ. of Medicine of New-York*, march 1853, p. 205.

⁽¹⁴⁾ *Amilacéphale*. (*Gaz. hebdom.*, t. II, p. 552.)

⁽¹⁵⁾ *Bulletin de la Société anatomique*, 1860, p. 116.

⁽¹⁶⁾ *Medico-chirurgical Transactions*, 1863, t. XLVI, p. 141.

⁽¹⁷⁾ *Tabulæ embryogenesis hominum et mammalium, etc.* Amstelodami, 1849. — Les planches XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX et L, sont consacrées à l'acéphalie. Les figures 1 et 2 de la planche XLVII sont la reproduction de celles qu'avait données M. G. Vrolik, ci-dessus cité.

pas isolément dans l'utérus. Il y a eu, en outre, un ou deux jumeaux assez bien conformés, et même plus volumineux que leur âge ne l'eût fait présumer.

2° Rarement l'acéphale sort le premier de l'utérus (1) ; quoique peu volumineux, il peut n'être expulsé qu'avec difficulté.

3° Quand il n'y avait pas d'autre enfant dans l'utérus avec l'acéphale, il s'y trouvait des hydatides.

4° L'acéphale et son jumeau sont à peu près constamment du même sexe.

5° Geoffroy-Saint-Hilaire pense que c'est le sexe féminin qui domine. Un simple coup d'œil jeté sur les planches d'acéphales m'avait fait douter de l'exactitude de cette assertion. Une vérification plus approfondie a justifié ce doute. En effet, en joignant aux 72 faits fournis par Elben les 22 autres recueillis depuis, on trouve un total de 94 acéphales. Sur ce nombre, il en est 24 à l'égard desquels le sexe n'a pas été indiqué ou est demeuré incertain ; il reste donc 70 individus sur lesquels on peut baser une comparaison. Or, sur ce nombre, j'en trouve 36 du sexe masculin et 34 du sexe féminin. On peut donc dire qu'il y a presque égalité entre les deux sexes, et que, s'il y a une différence, elle est en faveur des mâles.

6° L'expulsion des fœtus a lieu généralement entre les 6^{me} et 8^{me} mois de grossesse.

9° Souvent il n'y avait qu'un placenta pour les deux sujets, quelquefois qu'une poche et qu'un cordon ; mais plus fréquemment se trouvaient deux cavités membraneuses et des cordons distincts depuis le placenta.

10° L'abdomen de la mère a semblé plus volumineux que ne pouvait le faire supposer une grossesse ordinaire (2).

11° Rarement la mère était primipare ; ordinairement elle avait donné des preuves d'une assez grande fécondité.

12° Dans divers cas, il a été constaté que des coups, des

(1) Dumonceau l'a vu expulsé cinq jours avant le jumeau. Ce cas est exceptionnel.

(2) Geoffroy-Saint-Hilaire, *Revue méd.*, 1826, t. III, p. 49.

chutes avaient ébranlé et comprimé l'utérus dans les premiers mois de la grossesse (1).

13° Le plus haut degré de monstruosité acéphalique consiste en un corps irrégulièrement globuleux, sans membres ni appendices. Le sujet de la XLVI^{me} planche, fig. 1, de Vrolik, présente un exemple de cette extrême simplicité, qui forme la première espèce d'acéphalie, selon cet auteur. Au voisinage du cordon ombilical se voyaient de petites éminences arrondies, entourées de cheveux ; cette masse, d'apparence inorganique, contenait des fragments de vertèbres, une portion de moelle épinière, quelques cordons nerveux et plusieurs anses intestinales ; celles-ci étaient renfermées dans l'une des saillies ombilicales.

Un mylacéphale observé par Siébold et retracé par Elben avait la forme d'un rein. Dans sa concavité s'insérait le cordon ombilical ; on y distinguait quelques poils, une sorte de petit sac rougeâtre, un court appendice muni de trois doigts, et un pénis (2).

14° L'acéphale peut ne présenter qu'un membre inférieur (Astley Cooper), c'est la troisième espèce de M. Vrolik (Planche XLVII) ; dans la deuxième, les deux pieds existent et ne font qu'une légère saillie.

15° L'acéphale présente le plus souvent deux membres inférieurs assez bien développés, le tronc étant réduit à l'abdomen, ou même à son extrémité pelvienne (Norman, Vrolik ; planche XLVII, fig. 7 ; quatrième espèce de cet auteur) ; d'autres fois, les vertèbres lombaires, plusieurs vertèbres dorsales et quelques côtes constituent une sorte de tronc (Atkinson). C'est la cinquième espèce d'acéphale de M. Vrolik.

Cette réduction aux membres inférieurs et à un tronc incomplet, ou *péricéphalie*, se voyait dans les faits fournis par Méry, Vogli Superville, Winslow, Gilibert, Prochaska, Guignard, Morro, Cooper, Kalck, Cazeaux, Alexis Moreau, etc.

(1) Geoffroy-Saint-Hilaire, *Revue méd.*, 1826, p. 48. — Bécclard, p. 499.

(2) *De acephalijs*, p. 75, pl. XXI.